

TENIR LA PROMESSE DE LA FRANCE

Synthèse de la lettre de Bernard Cazeneuve aux Françaises et Français

1. Le geste, la thèse, l'architecture

La lettre s'ouvre sur un remerciement au lecteur et sur un aveu : la parole politique est abîmée, minée par le « soupçon préalable ». Plutôt que de le nier, Bernard Cazeneuve en fait son point de départ. C'est parce que le soupçon est légitime qu'il faut revenir « là où la parole publique s'est perdue : non dans les calculs et les postures, mais dans la vie même des Français ».

Vient alors le geste fondateur du texte : regarder la France dans vingt ans « à hauteur d'une vie ». Un enfant qui sait lire à sept ans quel que soit son lieu de naissance ; un adulte qui vit d'un travail choisi et se loge où il veut vivre ; un malade soigné à temps parce que l'hôpital n'a pas fermé ; un vieillard accompagné chez lui jusqu'au bout. Cette France-là n'est pas une utopie : c'est une dette. De là découle la thèse centrale, qui commande tout le reste :

« L'écart entre la France promise et la France vécue n'est pas une fatalité. »

Réduire cet écart est présenté comme « la seule mission dont la politique puisse encore se montrer digne », une ambition ordinaire, sans annonces grandiloquentes, soumise à ce qu'il nomme la discipline du possible : ne rien promettre que l'on ne puisse tenir, pour éviter que « le candidat prodigue en promesses ne se révèle, au pouvoir, le gouvernant qui rationne et qui punit ».

L'architecture repose sur deux verbes — renouer et renouveler — et sur trois tâches hiérarchisées, qualifiées d'« ordre de la gravité » : protéger les vies, remettre l'État en état, rebâtir les souverainetés (productive, éducative, extérieure). Le texte se referme sur une adresse personnelle et un appel à la réponse du lecteur.

2. Renouer : le diagnostic de l'affaissement

Le mot est pesé : affaissement, non effondrement. « Rien n'y est brutal ; tout y est lent, insidieux, presque silencieux : un pays qui cède sous son propre poids, dans la longue usure de ses renoncements. »

Ce qui s'est défait

- L'État a quitté des territoires « sur la pointe des pieds » : dernière classe fermée, dernier médecin non remplacé, guichets baissés, d'où un sentiment de relégation vécu comme une fatalité.
- La société s'est figée : ascenseur social arrêté, mérite devenu « un mot sans issue », injustice muée en colère sourde qui, sans réponse, pourrait devenir violence.
- La laïcité, instrumentalisée par les deux camps — arme contre l'islam d'un côté, abandon par crainte de paraître hostile de l'autre —, s'est vidée de sa substance. Elle est réaffirmée comme principe de liberté et de séparation, non comme religion civile : « un joyau à protéger des manipulations et du cynisme ».
- Le naufrage institutionnel est chiffré : cinq Premiers ministres en quatre ans ; depuis 2017, cinq ministres de la Culture, huit de l'Éducation nationale, dix de la Santé ; une dissolution « insensée » ; une « présidence du temps perdu », faite de « mots de trop et trop peu d'actes ».

Derrière ces dérèglements, la lettre convoque la « fièvre hexagonale » : cette propension française à laisser la brutalité s'emparer du débat public quand les périls s'accumulent sans issue. Mais le diagnostic refuse le fatalisme, et se resserre en une formule qui est le pivot du texte :

« Le pays n'est pas brisé : il est mal gouverné, mal représenté, mal considéré. »

Ce qui tient

Face à ce qui se défait, la lettre nomme le socle. La liberté d'abord, « valeur politique suprême », mais confisquée par quarante ans de dérégulation qui en ont fait le synonyme du chacun pour soi : l'État juste et efficace n'est pas l'ennemi de la liberté, il en est la condition. L'égalité ensuite, avec le refus explicite des deux erreurs symétriques : l'universalisme de

façade qui nie les inégalités réelles, et l'assignation identitaire qui enferme les personnes discriminées. La fraternité enfin, à travers un développement appuyé sur l'antisémitisme, « baromètre auquel se mesure la santé morale d'une nation » : la France « ne choisira jamais entre les douleurs », ne renoncera « ni à vouloir la sécurité pour Israël ni à exiger un État pour les Palestiniens ». S'y ajoutent la Nation comme puissance : « une nation qui renonce à peser abandonne ses citoyens à des forces qui les dépassent », et un nouvel élan européen. L'ancrage est assumé sans ambiguïté : la gauche républicaine, sociale, européenne et réformatrice.

3. Première tâche : protéger les vies

« Une République qui ne sait plus protéger les siens perd l'autorité morale qui lui permet d'agir sur le reste. »

L'enfance d'abord

Le scandale des maltraitances en crèche et durant le temps périscolaire est traité comme le symptôme d'un système dégradé : recrutements insuffisants, contrôles formels, métiers mal payés, signalements perdus. La réponse est un cadre national unifié : vérification des compétences, formation, rémunération à hauteur de la confiance accordée, inspections régulières selon des critères publics, et un dispositif national d'alerte à réponse obligatoire sous délai fixe et traçabilité des suites.

Le drame Lyhanna sert de révélateur : un État « qui savait, en pièces détachées, et qui n'a pas su relier à temps ce qu'il savait déjà ». La lettre refuse d'arbitrer entre la faute d'un magistrat épuisé et le manque de moyens, et engage une mobilisation sans précédent : aucune plainte pour violences faites à un enfant sans réponse, rappel des magistrats volontaires partis à la retraite pour reprendre les dossiers dormants. Elle pointe la fragilisation de l'investigation — cent trente dossiers par enquêteur en moyenne en 2024 — et l'incohérence de fond : « Comment demander à une institution d'agir sur le temps long, quand on la juge sur le temps court ? »

Protéger à chaque âge

- Femmes : un féminicide tous les trois jours, plaintes sans suite, hébergements manquants, dispositifs saturés ; écarts salariaux et plafonds de verre persistants : « il ne peut y avoir d'égalité réelle sans que le féminisme inspire les grandes politiques publiques ».
- Santé : accès aux soins dégradé partout, urgences désorganisées ; la crise de l'hôpital est présentée comme une crise du sens du métier autant que du budget.
- Santé mentale : « épreuve silencieuse » de la jeunesse : plus d'un jeune sur cinq déclare des symptômes dépressifs. Proposition : grande cause nationale, formation des personnels de santé et d'éducation.
- Grand âge : au-delà du débat éthique sur la fin de vie, la question matérielle : dépendance, aidants, soutenabilité financière pour les familles modestes.

Sécurité, territoires, dignité

La sécurité est revendiquée frontalement à gauche : « la sécurité n'est pas un thème de droite [...] Elle est due au peuple », parce que l'insécurité frappe d'abord les plus fragiles. Le triptyque associe police de proximité avec effectifs formés, investissement dans la prévention (école, seconde chance) et réponse implacable au narcotrafic : unités spécialisées, peines réellement exécutées, Parquet européen élargi, gel des avoirs. « Une République qui protège n'est pas autoritaire : elle est juste, légitime et forte. » L'exigence de présence égale de l'État vaut particulièrement outre-mer : l'eau potable à Mayotte, l'insécurité en Guyane, la crise néo-calédonienne. Sur le logement — « un scandale passé sous silence » —, la crise est imputée à des choix politiques (désinvestissement du logement social, spéculation, renoncement à réguler), avec pour réponse un grand plan social et écologique de construction et de rénovation. Sur la précarité : simplifier, unifier, automatiser les aides fondamentales.

Sauver le modèle social : retraites et règle d'or

Les retraites restent dans le cadre de la répartition, mais doivent être réformées « sans cette brutalité qui a tant abîmé la confiance ». Quatre principes distinguent une réforme juste d'une réforme brutale :

- La durée de cotisation comme levier principal, plutôt qu'un nouveau recul de l'âge légal : reprise négociée de la trajectoire d'allongement engagée en 2014.

- La pénibilité restaurée (postures contraignantes, port de charges, vibrations, risques chimiques) avec droit au départ anticipé.
- La justice envers les carrières longues, dont le dispositif « durci sans nécessité » doit retrouver sa cohérence.
- L'emploi des seniors, dont le taux reste quinze points sous les meilleurs pays européens — avec liberté de travailler plus longtemps pour qui le souhaite.

La règle d'or sociale est l'une des propositions les plus structurées du texte. Elle repose sur un diagnostic chiffré : la dette a augmenté de 1 400 milliards d'euros depuis 2017, non par excès de dépenses sociales mais par des choix fiscaux (suppression de l'ISF et de la taxe d'habitation, flat tax, « quoi qu'il en coûte » sans contreparties) ; le taux de pauvreté a atteint 15,4 % en 2023 ; les exonérations de cotisations patronales sont passées de 66 milliards en 2017 à 80 en 2024 ; les allègements fiscaux aux plus riches ont coûté plus de 5 milliards par an.

« Une partie de l'argent qui manque à la Sécurité sociale n'a pas disparu. Il a simplement changé de poche. »

Quatre principes en découlent : rétablissement plein et rétroactif (depuis 2019) de la loi Veil : toute exonération compensée à l'euro près et indexée sur les salaires ; équilibre exigé non plus annuellement mais sur un cycle de cinq ans, avec dérogation de crise à résorber en dix ans au plus ; périmètre limité aux branches assurantielles (maladie, vieillesse, autonomie), la politique familiale et les minima sociaux restant au budget de l'État pour jouer leur rôle d'amortisseur ; garanties de contrôle enfin — rapport au Parlement, avis du Haut Conseil des finances publiques, loi d'approbation des comptes sociaux distincte du budget de l'État.

4. Deuxième tâche : un État qui fait ce qu'il promet

Le constat est celui d'une asymétrie : un État coûteux, normatif, doté de plus de fonctionnaires qu'aucun comparable européen, et qui pourtant protège moins et réalise moins. « Cette asymétrie entre ce qu'il pèse et ce qu'il fait est l'une des causes principales du discrédit qui frappe la parole publique. »

Institutions et contre-pouvoirs

La lettre écarte le changement de régime (« la Nation a si souvent souffert du grand fracas institutionnel ») au profit d'une correction des usages : l'ego-présidentialisme est désigné comme la cause de l'affaissement institutionnel, le quinquennat ayant transformé le Président en chef de majorité et l'ayant privé de sa hauteur d'arbitre. D'où le rétablissement du septennat, la restauration du rôle du Premier ministre (engagement systématique de sa responsabilité devant le Parlement, à commencer par son entrée en fonction), la fin de l'abus des ordonnances et du 49.3, l'introduction d'une dose de proportionnelle et l'ouverture de la fabrique de la loi à la participation citoyenne.

Sur les contre-pouvoirs : « Un pouvoir qui s'irrite des contre-pouvoirs n'est pas seulement désagréable. Il est dangereux. » La justice appelle des moyens, une indépendance sans arrière-pensée, une clarification de ses missions (au pénal, protéger l'ordre collectif ; au civil, servir les droits de chacun) et une remise en cause du tout-comparution immédiate — passée de 31 000 affaires en 2001 à près de 50 000 en 2021, source de prisons parmi les plus surpeuplées d'Europe, « fabrique de récidives et d'islamisme carcéral ». Les corps intermédiaires sont réhabilités : « Ignorer les corps intermédiaires n'allège pas le gouvernement : cela le laisse seul face à un pays qu'il ne comprend plus. » Enfin, la concentration capitaliste des médias doit être limitée par la loi, face au sentiment que se constituent des « machines de guerre idéologiques ».

Servir, décentraliser, simplifier

La haute fonction publique doit retrouver la vocation contre la carrière — le pantouflage a fait d'elle « le port d'attache d'une caste » — tout en assumant des passerelles régulées avec le privé, les collectivités, l'associatif et la recherche. La France demeure l'un des pays les plus centralisés d'Europe : « Un État trop lointain, qui prétend être partout, finit par ne plus être nulle part. » D'où une refonte de la territorialité (clarifier qui fait quoi) et une politique de simplification réelle : revue systématique des normes et compensation obligatoire, deux normes supprimées pour une créée.

Impôt et dette

La justice fiscale est posée comme « condition de l'acceptation de l'effort commun », à trois conditions : que les plus hauts revenus, les grandes fortunes et les rentes financières contribuent à proportion de ce qu'ils tirent de la vie nationale ; que le travail ne soit pas plus taxé que le capital ; que l'impôt soit simplifié (moins de niches, moins de dérogations). Le texte

assume dans le même mouvement qu'« une fiscalité juste n'est pas punitive » et propose de financer une baisse des impôts de production par la réduction des aides fiscales. La contrainte est nommée sans détour : la dette atteint 117,5 % du PIB au premier trimestre 2026, dix-neuf points de plus qu'en 2017 quand la zone euro reste stable autour de 86 % ; ses intérêts constituent le premier poste du budget de l'État, devant la Défense et l'Éducation nationale. La méthode revendiquée est celle de Mendès France — « le politique d'abord, l'expert ensuite » — plus de cent cinquante experts travaillant déjà, non pour dicter la politique, mais pour rendre possible ce que le suffrage aura décidé.

« Sur le budget, gouvernants et opposants ont trop longtemps parlé aux Français comme à des enfants. »

5. Troisième tâche : les trois souverainetés

« Sans la première, le pays cède ; sans la deuxième, il s'efface ; sans la troisième, il subit. »

Produire

Quarante ans de croyance en une économie sans usines ont coûté deux millions et demi d'emplois industriels en un demi-siècle. La reconstruction exige la durée : plan à dix ans, filières stratégiques sécurisées, règles stables, incitations fiscales ciblées sur la recherche et l'investissement productif. L'énergie articule décarbonation et souveraineté : assumer le nucléaire, planifier le renouvellement du parc, rationaliser les investissements dans les renouvelables, s'émanciper des fossiles. La réindustrialisation passe par les territoires (villes moyennes, régions ouvrières, campagnes) et par la réhabilitation des métiers manuels : « L'intelligence de la main doit, en France, retrouver toute sa valeur. » L'agriculture est traitée comme souveraineté alimentaire : concurrence déloyale, normes non appliquées ailleurs, prix dictés par les distributeurs, protection du foncier, sortie de l'intensif destructeur.

L'écologie, elle, est posée comme « la condition de tout », entre deux caricatures refusées : celle qui punit les plus modestes et celle qui nie en s'en remettant à la technique. D'où une écologie populaire et planifiée, et sa traduction phare : le plan École-Climat-Solidarité, engagement sur dix ans pour rénover les établissements scolaires (îlots de fraîcheur, désimperméabilisation, plus haut standard climatique), pensé comme les grands travaux de la prochaine majorité et piloté par une DATAR du climat rattachée au Premier ministre.

« Avant même de prétendre infléchir le climat du monde, nous avons un devoir plus immédiat : rendre la France vivable pour les Français. »

Transmettre

L'école est « le lieu où la République commence concrètement ». Transmettre les savoirs (lire, écrire, compter, comprendre), une civilité laïque — avec la mémoire de Samuel Paty et Dominique Bernard —, et les œuvres de l'esprit. Les enseignants tiennent la première place : mieux formés, mieux payés, mieux considérés, « la place qu'une société fait à ses professeurs en dit long sur l'avenir qu'elle prépare ». Le programme est double : retour aux humanités (le doute, la nuance, « l'épaisseur du monde ») et exigence scientifique égale ; formation massive au numérique, service public de l'intelligence artificielle éducative, laboratoires où sciences et humanités se parlent. La ségrégation scolaire est nommée : le problème n'est pas la coexistence du public et du privé, mais « l'évitement organisé », l'entre-soi qui ne se dit jamais. Un passage biographique, le père instituteur, d'Algérie à Creil, l'école de Senlis, donne à cette section sa place vertébrale dans la lettre.

La jeunesse fait l'objet de trois engagements chiffrés, sur fond d'un taux de pauvreté presque deux fois supérieur à la moyenne nationale chez les 18-24 ans, exclus du RSA : simplification du labyrinthe des aides ; aide supplémentaire d'au moins 2 000 € pour les boursiers durant leurs deux premières années, là où le décrochage est le plus fort ; avance jeunesse de 3 000 €, sous conditions de ressources, pour les 18-24 ans sans diplôme ni emploi, que les collectivités pourront compléter. « Cette avance jeunesse n'est pas une aumône, mais un droit. »

Travailler : la coalition des producteurs

Le travail est le socle des trois souverainetés. La lettre articule la formation tout au long de la vie comme réponse concrète à l'anxiété du remplacement par l'IA, le constat que nous travaillons collectivement moins que nos voisins sans être moins productifs (entrée trop tardive, sortie trop précoce ; atteindre le taux d'emploi allemand des 55-64 ans représenterait 800 000 emplois), la protection des transitions à la scandinave, la généralisation de l'apprentissage, l'encadrement des stages, le retour du CDI comme norme et une politique familiale refondée. De là un concept politique central :

« Il existe, dans ce pays, une majorité sociale qui ne se nomme pas, et qui, faute de se nommer, ne se compte plus : la coalition des producteurs. »

Notre sécurité extérieure

Le changement d'époque est nommé : « la protection américaine, qui structurait la sécurité européenne depuis 1945, n'est plus garantie ». Ukraine, Proche-Orient (avec la condamnation explicite de la politique du gouvernement Netanyahu, qui « ruine la perspective d'une paix à deux États »), menace sur Taïwan : le tableau des périls impose de réarmer à proportion de la menace, de consolider l'industrie de défense, de rester dans l'OTAN « sans rien y abdiquer », de contribuer à l'Europe de la défense sans prétendre s'y substituer, d'ouvrir une réflexion, y compris avec le Royaume-Uni, sur l'apport de la dissuasion française, et de coordonner la protection antimissile du continent. Une réserve citoyenne élargie doit retisser le lien entre la Nation et ses armées. La France reste la voix du droit international et du multilatéralisme (réforme du Conseil de sécurité, partenariat non paternaliste avec le Sud global). L'Europe doit devenir « un contrat plutôt qu'un cadre de contraintes » : réforme budgétaire, politique industrielle commune, concurrence moins dogmatique, commerce moins naïf, et surtout décision à la majorité, l'unanimité étant devenue « le levier de ceux qui veulent paralyser le continent depuis l'intérieur ». La question migratoire, traitée en dernier parce qu'elle « ne se traite sérieusement qu'adosée à tout le reste », tient en trois principes indissociables : humanité (le droit d'asile comme engagement de civilisation), intégration (langue, lois communes, égalité femmes-hommes non négociable), fermeté (lutte contre l'immigration irrégulière et démantèlement des filières).

Conduire le progrès de l'IA

L'IA traverse les trois souverainetés et en engage une quatrième, « la souveraineté de l'homme sur lui-même ». Trois inquiétudes fondées : la désorganisation du travail plus que sa disparition (la coalition des producteurs en première ligne ; le déploiement des outils devrait devenir dans l'entreprise un objet de délibération collective) ; le déplacement anthropologique (que reste-t-il du médecin quand l'outil diagnostique, de l'auteur quand la machine écrit ?) ; et le doute des créateurs eux-mêmes : « le doute de ceux qui innovent oblige ceux qui gouvernent ». Trois engagements y répondent : la puissance de calcul, non financée par l'État mais rendue possible par le retour de l'épargne européenne qui traverse aujourd'hui l'Atlantique, en s'appuyant sur nos chercheurs et notre électricité décarbonée et pilotable ; le droit de recours à l'intelligence humaine — « la machine instruit ; l'homme tranche » —, avec réexamen humain opposable de tout refus d'aide, de place ou de titre ; et la transformation de l'INESIA en véritable autorité, dotée de moyens et d'un pouvoir contraignant d'évaluation avant et après déploiement.

Le pouvoir d'achat

Nommé délibérément en dernier, « non par négligence, mais par honnêteté ». Refus explicite de la formule magique : « Quiconque le promet ment, ou ne sait pas. » Le pouvoir d'achat se reconstruit par la cohérence de l'ensemble — un travail qui paie, un loyer qui laisse vivre, une facture d'énergie supportable, des services publics qui allègent les dépenses contraintes, une fiscalité qui cesse de peser au mauvais endroit, et la relance ancrée dans le plan École-Climat-Solidarité.

6. À vous, maintenant : le lien de confiance

D'où je vous parle

Le registre change : ce n'est plus le programme, mais l'homme. Un rapport à la politique d'« espérance exigeante » ; une trajectoire : député, puis maire (Cherbourg, les emplois rendus à un territoire qui les perdait, un quartier qui respire) ; le service de l'État « où une décision prise à trois heures du matin n'est pas une posture », les nuits du terrorisme et le chagrin qui ne quitte pas ; le départ du Parti socialiste en 2022, après trente-cinq ans, par refus de l'alliance électorale avec La France Insoumise ; les principes préférés aux modes, « au risque, parfois, de la solitude » ; une allusion sobre à des épreuves personnelles : « la liberté de choisir l'essentiel. Je les ai traversées. Je n'en dirai pas davantage. » Aucune candidature n'est déclarée : « je n'écris pas pour ajouter mon nom à la liste des prétendants », mais le texte en esquisse le profil : un devoir plutôt qu'une ambition, une disposition à servir si le pays le demande. La formule referme la section : « Renouer plutôt que rompre, stabiliser ce qui s'affaïsse, transmettre un socle, une République tenue : voilà l'unique devoir qui me reste, et il me suffit. Si je peux être utile, je le serai. »

Ne pas abdiquer, et les deux dégagismes

Ce qui est demandé au lecteur n'est ni la confiance (« elle se construit, lentement, par les actes ») ni l'enthousiasme, mais quelque chose de « plus modeste et plus exigeant » : ne pas abdiquer. L'abstention est traitée non comme une faute morale mais comme une erreur politique : « L'abstention n'est pas une punition infligée à la politique. C'est un cadeau fait à ses pires représentants. » Le texte s'adresse alors explicitement aux « orphelins de la politique », déçus et non apolitiques (« n ne peut être déçu que par ce à quoi on croyait »).

Suit un passage politique offensif. L'extrême droite est nommée « sans peur » : non un adversaire de désaccord ordinaire, mais une offre dont la façade lissée dissimule la mise en cause de l'État de droit : égalité devant la loi, liberté de la presse, indépendance de la justice, protection des minorités, séparation des pouvoirs. « Voter pour eux ne serait pas punir la politique telle qu'elle est. Ce serait lui substituer quelque chose de pire, et d'infiniment plus difficile à défaire. » Et la démonstration se referme sur la thèse des deux dégagismes qui se nourrissent l'un l'autre, celui de l'extrême droite prenant prétexte des outrances de l'extrême gauche, celui de l'extrême gauche brandissant le danger fasciste : « Chacun prospère de la peur que l'autre suscite. Chacun fait la fortune de l'autre en feignant de le combattre. » La France Insoumise est visée nommément, avec la tristesse assumée de le dire depuis la gauche : « Ces choses devaient être dites. »

La nuance et le temps

Dernière sollicitation, à contre-courant des réflexes de la politique contemporaine : accepter la nuance, l'équilibre et le temps. « Les problèmes décrits dans ces pages ne se sont pas formés en un mandat. Ils ne se résoudre pas en un mandat. Ceux qui vous promettent le contraire vous trompent, quand ils ne se trompent pas eux-mêmes. » Le travail à soutenir est celui, ingrat et invisible, de l'instituteur, du médecin qui reste, du policier, du fonctionnaire resté à son poste. « C'est beaucoup demander. Mais cette lettre n'a pas été écrite pour demander peu. »

Tenir la promesse de la France

La conclusion boucle sur l'ouverture : la France dans vingt ans, non celle des discours mais celle où une génération hériterait d'une école qui tient ses promesses, d'un État qui répond, d'une société qui a cessé d'avoir peur. La promesse est éprouvée dans la culture, dans le paysage, dans les émotions collectives — et elle ne survit pas sans être tenue : « elle se tient par des actes ». La formule attribuée au général de Gaulle sert de clef de voûte, reprise et déplacée : « Être français, c'est vouloir que ce qui a été promis reste possible. » Renouer et renouveler, les deux verbes du début, referment le texte.

Répondez-moi

La lettre ne se termine pas sur une péroraison mais sur un dispositif : elle n'attend pas d'être applaudie, elle attend une réponse. « Approuvez, corrigez, contredisez, mais écrivez-le. » Quelques lignes, une adresse, et le texte cesse d'être un monologue pour devenir « le premier mot d'une correspondance ». C'est la définition même du verbe qui structure l'ensemble : renouer, c'est reprendre une conversation trop longtemps interrompue.

Les propositions de la lettre de Bernard Cazeneuve

PROTEGER LES VIES

1. **L'enfance d'abord — la petite enfance** : cadre national unifié, nul ne peut être au contact d'enfants sans compétences vérifiées, formation assurée et suivi organisé ; personnels en nombre suffisant, rémunérations revalorisées ; inspection régulière de tout établissement accueillant des enfants, selon des critères publics tenant grand compte de la parole des familles ; dispositif national de signalement, avec réponse obligatoire sous délai fixe et traçabilité des suites.
2. **L'enfance d'abord — la protection de l'enfance et la justice** : mobilisation sans précédent : aucune plainte pour violences faites à un enfant ne restera sans réponse ; rappel des magistrats retraités volontaires, autant qu'il le faudra, pour reprendre les dossiers en souffrance ; restauration des capacités d'investigation : temps long, spécialisation, recoupement patient des signaux faibles.
3. **Protéger à chaque âge de la vie — les femmes** : le féminisme érigé en inspiration des grandes politiques publiques — lutte contre les violences et les féminicides, résorption des écarts de salaire, correction des retraites pénalisées par les carrières interrompues, plafonds de verre à briser.
4. **Protéger à chaque âge de la vie — la santé** : restauration du sens des métiers du soin et reconnaissance de la Nation aux soignants, dans tous les territoires ; la santé mentale, épreuve silencieuse de la jeunesse, érigée en grande cause nationale, avec formation des personnels de santé et de l'éducation.
5. **Protéger à chaque âge de la vie — le grand âge et la fin de vie** : prise en charge du grand âge, de la dépendance et du soutien aux aidants familiaux : un chantier considérable, dont la soutenabilité financière sera garantie aux familles les plus modestes.
6. **La sécurité, première des protections** : police de proximité dotée d'effectifs dédiés et formés ; investissement dans la prévention (école, structures de prévention, seconde chance) ; contre les trafics et la criminalité organisée, et d'abord le trafic de drogues : unités spécialisées, peines réellement exécutées, coopération européenne renforcée, Parquet européen aux compétences élargies, gel des avoirs, traque des financements.
7. **Une présence égale sur tout le territoire — l'outre-mer** : même attention, mêmes investissements, même exigence que partout ailleurs sur le territoire national ; un changement de regard et de méthode.
8. **La dignité garantie — le logement** : pour faire baisser les prix, grand plan de constructions et de rénovations, à la fois social et écologique, soutenu par des mécanismes innovants d'accession à la propriété.
9. **La dignité garantie — la précarité** : simplifier, unifier, automatiser les aides fondamentales.
10. **Sauver le modèle social — les retraites, quatre principes** : durée de cotisation plutôt que recul de l'âge légal, en reprenant sur des bases nouvelles et négociées la trajectoire d'allongement de 2014 ; pénibilité rétablie (postures contraignantes, port de charges, vibrations, risques chimiques), ouvrant droit au départ anticipé ; cohérence rendue au dispositif des carrières longues ; emploi des seniors : aménagement des postes, retraites progressives, sanctions contre les discriminations à l'embauche, accompagnement des transitions, et liberté de travailler plus longtemps pour qui le souhaite.
11. **Sauver le modèle social — la règle d'or sociale, quatre principes** : rétablissement plein et entier de la loi Veil (toute exonération compensée à l'euro près, indexée sur les salaires, part salariale comme patronale, heures supplémentaires comme primes, à titre rétroactif depuis 2019) ; équilibre apprécié sur un cycle de cinq ans, avec retour sous dix ans au plus en cas de crise majeure ; périmètre limité aux branches assurantielles (maladie, vieillesse, autonomie), la politique familiale et les minima sociaux restant au budget de l'État ; garanties de respect : rapport du Gouvernement au Parlement dès dégradation des comptes, avis indépendant du Haut Conseil des finances publiques (HCFP), loi annuelle d'approbation des comptes sociaux, distincte du budget de l'État.

REMETTRE L'ÉTAT EN ETAT

12. **Protéger la démocratie** : rétablissement du septennat ; Premier ministre engageant systématiquement sa responsabilité devant le Parlement lorsque les circonstances l'exigent, d'abord à son entrée en fonction ; discipline sur le 49.3, les ordonnances et les procédures accélérées ; dose de proportionnelle aux législatives ; fabrique de la loi simplifiée, à commencer par les textes budgétaires, et enrichie par la participation des citoyens.
13. **Justice** : moyens, indépendance reconnue, magistrats protégés contre les intimidations ; missions clarifiées : au pénal, protéger l'ordre collectif ; au civil, servir les droits de chacun et justice rapprochée des citoyens ; sortie du tout-comparution immédiate et de la prison par défaut.
14. **Médias** : limites fixées par la loi à la concentration capitalistique.
15. **Haute fonction publique** : restaurer la vocation de service ; moderniser par des passerelles régulées avec le secteur privé, les collectivités, le monde associatif et la recherche.
16. **Décentralisation** : refonder la territorialité de la République, clarifier qui fait quoi, faire confiance aux territoires et aux citoyens et associations qui font la vie locale.
17. **Simplification** : revue systématique des normes, avec obligation de compensation : deux normes supprimées pour une norme créée.
18. **Fiscalité et finances publiques** : fiscalité atteignant réellement les très grandes fortunes, les plus hauts revenus du capital et les rentes ; rééquilibrage de la taxation entre travail et capital ; simplification de l'impôt : moins de

dérégulations, moins de niches ; baisse des impôts de production financée par une réduction des aides fiscales, au bénéfice de toute la chaîne productive (ETI, PME, TPE) ; vérité budgétaire et maîtrise de la dette ; méthode : « le politique d'abord, l'expert ensuite », avec plus de cent cinquante experts mobilisés.

REBATIR LES SOUVERAINETES

19. **Produire** : plan de réindustrialisation sur dix ans : filières stratégiques sécurisées par l'État, règles stables, incitations fiscales ciblées sur la recherche et les investissements productifs ; énergie : filière électronucléaire assumée, renouvellement du parc planifié, rationalisation des renouvelables, électrification des usages, émancipation des énergies fossiles ; territoires productifs : écoles de métiers, centres de recherche appliquée, zones d'activité décarbonées et connectées, financements innovants associant les collectivités ; dignité rendue aux métiers manuels, techniques et industriels, et à l'apprentissage, filière d'excellence.
20. **Agriculture** : souveraineté alimentaire ; prix dignes pour les producteurs ; préservation du foncier nourricier et accès garanti à ceux qui veulent en vivre ; accompagnement des mutations vers des exploitations plus sobres et plus sûres.
21. **Écologie populaire et planifiée** : rénovation massive des logements, geste à la fois social et climatique ; transports collectifs dans les territoires qui en manquent ; agriculture qui protège ses sols ; commande publique réellement durable. Plan École-Climat-Solidarité : un engagement sur dix ans pour des établissements scolaires rénovés, écologiques et modernes, aux cours désimperméabilisés et plantés en îlots de fraîcheur ouverts au quartier ; une filière française et européenne du bâtiment écologique et les centaines de milliers d'emplois qui l'accompagnent : les grands travaux de la prochaine majorité, composante centrale d'un vaste plan de réaménagement écologique des territoires et de relance ; une DATAR du climat rattachée au Premier ministre, chargée de cartographier les vulnérabilités de chaque région et d'ordonner dans la durée l'effort public, coordonné avec l'investissement privé.
22. **Transmettre** : des enseignants mieux formés, mieux payés, mieux considérés ; les savoirs du siècle, éthique des données, esprit critique dès le collège, philosophie dès la Seconde ; retour aux Humanités et effort égal pour les sciences et les mathématiques ; formation massive des enseignants au numérique, service public de l'intelligence artificielle éducative, laboratoires où sciences et humanités se parlent ; lutte contre la ségrégation scolaire et l'évitement organisé ; égalité d'accès, partout, aux formations numériques de qualité.
23. **Jeunesse, trois engagements** : simplification et rationalisation du labyrinthe des aides ; au moins 2 000 € d'aide supplémentaire pour chaque étudiant boursier au cours de ses deux premières années ; avance jeunesse de 3 000 € pour les 18-24 ans sans diplôme ni emploi, sous conditions de ressources, que les collectivités territoriales pourront compléter.
24. **Travailler** : protection des transitions professionnelles, à la manière scandinave, et formation tout au long de la vie ; apprentissage généralisé dès le premier cycle universitaire ; encadrement du recours abusif aux stages ; CDI redevenu la norme pour les jeunes ; politique familiale refondée, avec prise en charge ambitieuse de la petite enfance ; emploi des seniors, gisement de huit cent mille emplois, au service de la « coalition des producteurs ».
25. **Notre sécurité extérieure** : réarmement à proportion de la menace, moyens rendus aux forces ; industrie de défense consolidée, coopérations européennes planifiées, préférence aux productions nationales et continentales ; dans l'OTAN sans rien y abdiquer, pour l'Europe de la défense sans prétendre s'y substituer ; architecture européenne de sécurité : réflexion sur l'apport de la dissuasion, y compris avec le Royaume-Uni, protection antimissile coordonnée du continent ; réserve citoyenne plus ambitieuse, ouverte à davantage de Français.
26. **Multilatéralisme** : défense de l'ordre international fondé sur le droit ; réforme du Conseil de sécurité des Nations unies ; nouveau partenariat, débarrassé du paternalisme, avec les pays du Sud global.
27. **Europe** : réforme budgétaire et politique industrielle commune ; doctrine de la concurrence moins dogmatique et approche commerciale moins naïve ; défense crédible ; politique migratoire pensée à l'échelle du continent ; fin de la règle de l'unanimité au profit des décisions à la majorité.
28. **Immigration, trois principes indissociables** : humanité : le droit d'asile, engagement de civilisation ; intégration ÷ apprendre le français, respecter les lois communes et l'égalité entre les femmes et les hommes ; fermeté : lutte sans faiblesse contre l'immigration irrégulière et démantèlement des filières criminelles.
29. **Conduire le progrès de l'IA, trois engagements** : restaurer les conditions du retour de l'épargne européenne vers la puissance de calcul, en s'appuyant sur nos chercheurs et notre électricité décarbonée, avec priorité aux usages qui ne se vendent pas (l'hôpital, l'école, l'État) et les données des Français stockées en Europe, sous notre loi ; droit de recours à l'intelligence humaine : aucun refus d'aide, de place ou de titre sans qu'un agent l'examine, l'explique et en réponde, dans un délai opposable et réflexion collective, dans l'entreprise, sur le déploiement des outils ; INESIA transformée en véritable autorité (statut, moyens, pouvoir contraignant), évaluant les systèmes les plus puissants avant leur déploiement et les suivant ensuite.
30. **Pouvoir d'achat** : refus de la formule magique ; reconstruction par une logique d'ensemble : un travail qui paie, un loyer qui laisse vivre, une facture d'énergie maîtrisée, des services publics qui allègent les dépenses contraintes, une fiscalité qui cesse de peser au mauvais endroit, et une vaste relance ancrée dans le plan École-Climat-Solidarité.